

FORUM
EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

**LIVRET
D'ACCUEIL**



Sommaire



Qu'est-ce que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ?	1
Sur quoi travaille l'Eurométropole ?	2
Le Forum de l'Eurométropole, c'est quoi ?	4
Qui sont les membres ?	5
Quelles sont ses missions ?	6
Sur quels principes de gouvernance repose-t-il ?	8
Les présidents	9
Et comment fonctionne-t-il ?	10
Les plénières	11
Comment sont définis les travaux du Forum ?	12
Quels moyens lui sont attribués ?	12
À quoi je m'engage ?	13

Rédaction & conception graphique :

Agence de l'Eurométropole

© Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Juillet 2024

Leiestraat 22 B-8500 Kortrijk (Belgique)

+32 (0) 56 23 11 00 / info@eurometropolis.eu / www.eurometropolis.eu

Crédits photos :

Agence de l'Eurométropole, Wapi2040.

Unsplash : Artem Beliaikin, Callum Eddings, Charles Deluvio, Frank Eiffert, Jametlene Reskp, Pars Sahin, Umit Yildirim, Zachary Nelson.



Qu'est-ce que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ?

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est un Groupement Européen de Coopération Territorial (souvent appelé GECT) qui existe **depuis 2008**.

Les GECT sont des outils créés par l'Union européenne pour faciliter la coopération transfrontalière – l'Eurométropole est le tout premier existant.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est née de l'association de **14 partenaires** institutionnels du territoire :

- **2 États** (État en France, État fédéral belge),
- **4 Régions** (Région Hauts-de-France, Région et Communauté flamande, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles),
- **3 Départements et Provinces** (Département du Nord, Province de Flandre Occidentale, Province de Hainaut),
- **5 intercommunales** (Métropole Européenne de Lille, Leiedal, WV1, IDETA, IEG),

Pour fonctionner, le GECT s'appuie sur son Agence opérationnelle composée de 8 personnes au service du transfrontalier.

Sur quoi travaille l'Eurométropole ?

Pour nous, le territoire franco-belge de l'Eurométropole est **un bassin de vie partagé** : un espace continu, sans frontière réelle, avec une culture, une histoire, des problématiques communes. L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai **tisse donc des liens** entre les acteurs et les habitants de ce bassin de vie transfrontalier pour **trouver les solutions aux problématiques locales transfrontalières** : environnement, mobilité, enseignement, culture...

Découvrez
le mémo ici



2 langues
néerlandais
français



153 communes
95 côté français
58 côté belge



3 636 km²
19% côté français
81% côté belge

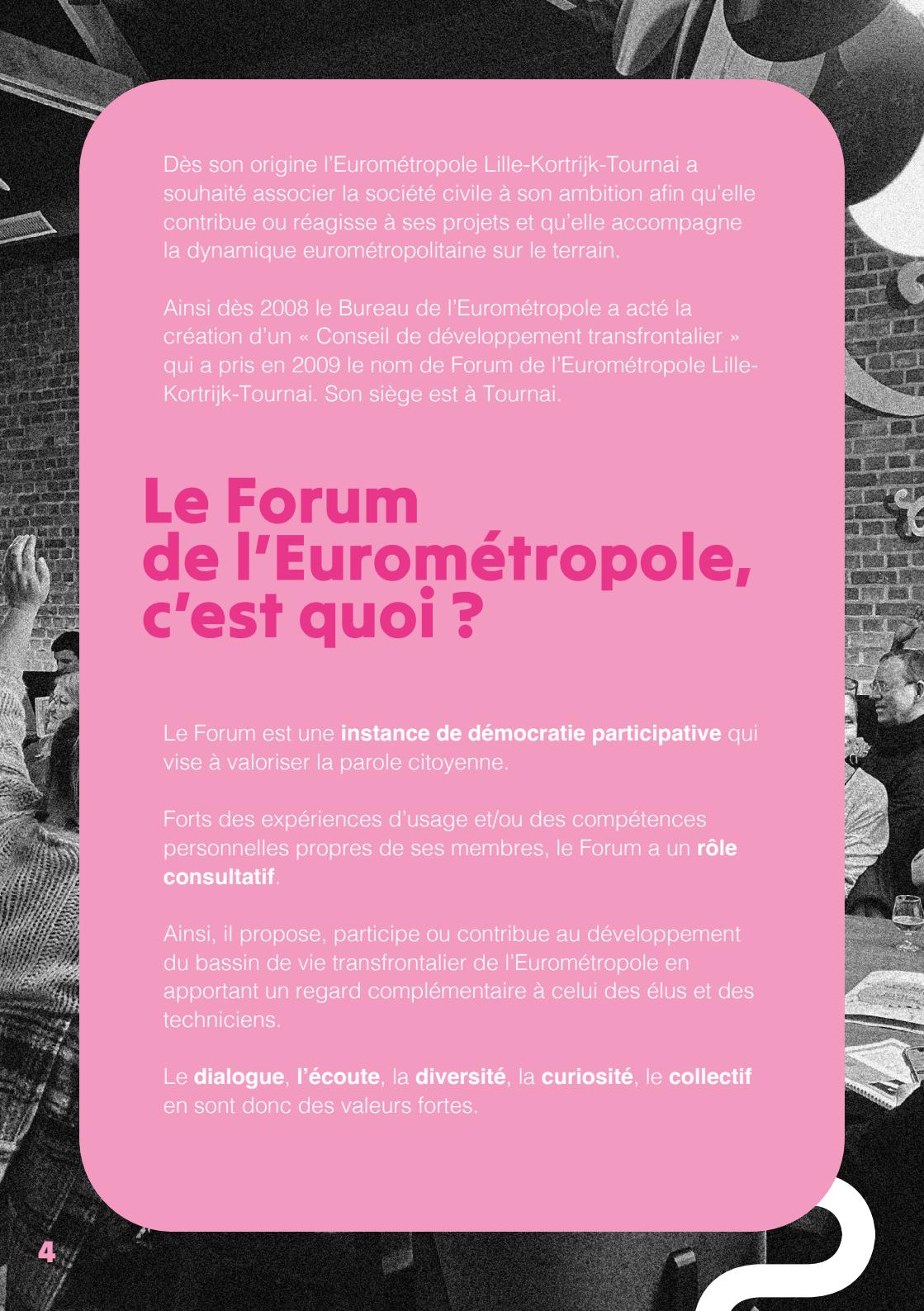


Eurométropole
Lille et la Belgique
* dont 67 km entre la Métropole
FR / BE*

**Et vous,
c'est où
chez vous?**

(essayez donc
de répéter cette
question 5 fois de
suite à voix haute)





Dès son origine l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a souhaité associer la société civile à son ambition afin qu'elle contribue ou réagisse à ses projets et qu'elle accompagne la dynamique eurométropolitaine sur le terrain.

Ainsi dès 2008 le Bureau de l'Eurométropole a acté la création d'un « Conseil de développement transfrontalier » qui a pris en 2009 le nom de Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Son siège est à Tournai.

Le Forum de l'Eurométropole, c'est quoi ?

Le Forum est une **instance de démocratie participative** qui vise à valoriser la parole citoyenne.

Forts des expériences d'usage et/ou des compétences personnelles propres de ses membres, le Forum a un **rôle consultatif**.

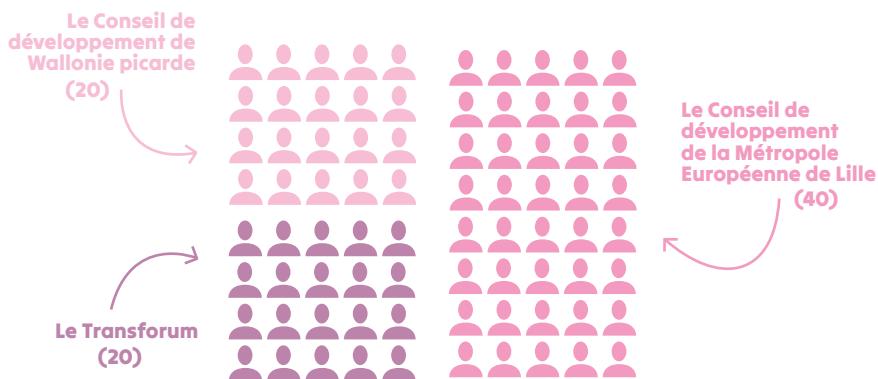
Ainsi, il propose, participe ou contribue au développement du bassin de vie transfrontalier de l'Eurométropole en apportant un regard complémentaire à celui des élus et des techniciens.

Le **dialogue, l'écoute, la diversité, la curiosité, le collectif** en sont donc des valeurs fortes.

Qui sont les membres ?



Pour refléter sa particularité transfrontalière, le Forum compte **80 membres** issus des trois instances consultatives du territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai :



Concrètement, ce sont les Conseils de développement qui veillent au renouvellement des membres issus de leur versant selon leur processus interne. Ils sont libres de choisir parmi les membres actifs de leur instance ou de brasser plus largement par exemple auprès d'anciens membres ou de citoyens intéressés par les sujets traités par le Forum.

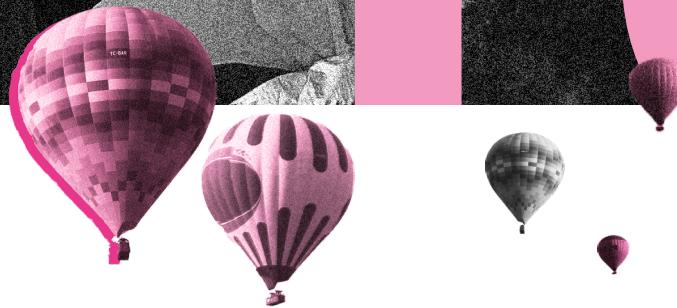
En dehors des membres désignés par les Conseils de développement, le Forum accueille des **membres 'libres'** intéressés et désireux de participer aux échanges et travaux.



Quelles sont ses missions ?

Conformément aux souhaits de l'Eurométropole, le Forum :

- **Fédère les forces vives** du territoire et **suscite le débat** sur les enjeux de l'Eurométropole ;
- **Constitue une force de proposition** en faveur de projets s'inscrivant dans la stratégie de l'Eurométropole ;
- **Participe à l'effort de prospective** de l'Eurométropole pour nourrir la stratégie politique et opérationnelle de celle-ci ;



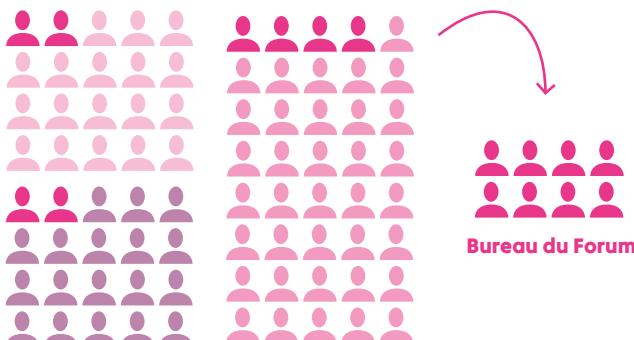
- Peut interroger les partenaires de l'Eurométropole sur tout sujet transfrontalier relatif au territoire ;
- Contribue à ce que l'Eurométropole porte une attention particulière aux forces vives de son territoire, afin de diffuser, relayer, mobiliser les idées, les partenaires, les populations, créant ainsi un effet multiplicateur ;
- Contribue à l'évaluation de l'Eurométropole ;
- Répond aux consultations, à la demande de l'exécutif de l'Eurométropole, notamment lors de l'élaboration du programme de travail annuel de celle-ci.

Sur quels principes de gouvernance repose-t-il ?



Sur proposition du versant concerné (Conseil de développement et/ou représentant du Bureau de l'Eurométropole), le **Président du Forum** est désigné pour 2 ans en respectant une alternance entre les 3 versants. Il fait partie d'un **Bureau** de 8 personnes représentatives de la diversité de la société civile eurométropolitaine.

Le **Bureau** a pour tâche d'**animer le Forum** et de **faire le lien** avec les deux Conseils de développement et Transforum. Plus particulièrement, il décide de la création d'Ateliers spécifiques et en choisit les pilotes, examine les demandes et les rapports qui lui sont soumis (en invitant le cas échéant l'animateur concerné), détermine le contenu des plénières, oriente sa communication et demeure l'interlocuteur privilégié du Bureau de l'Eurométropole.



les présidents depuis 2009

Sébastien Poliart



Bob
Bauwens

Jean-François Dutilleul



Gérard Flament



Catherine Vanhoosthuyse
1ère femme présidente



Patrick Peugeot



Philippe Luyten



Et comment fonctionne-t-il ?

Les principes généraux de fonctionnement sont les suivants :

- Une large place doit être laissée à **l'expérimentation** et à **la souplesse**, en évitant le cloisonnement. Le Forum privilégie les méthodes de travail favorisant **l'intelligence collective** ;
- Le Forum **peut être saisi** par l'exécutif de l'Eurométropole, tout comme il peut **s'autosaisir** dans le cadre de ses missions définies précédemment ;
- Le principe de **bilinguisme** pour les séances plénières (traduction simultanée) et pour les documents de synthèse principaux (avis/contribution finaux) est retenu ;
- Le Forum **capitalise** nécessairement les travaux déjà menés par les 2 Conseils de développement et Transforum ;
- Le Forum de l'Eurométropole s'attache spécifiquement à **traiter les sujets à caractère transfrontalier et à l'échelle eurométropolitaine**, chacune des 3 structures fondatrices continuant de mener ses travaux en y intégrant si c'est opportun la dimension transfrontalière ;
- Les séances plénières (3/4 par an) se déroulent dans des lieux symboliques de l'Eurométropole ;
- Les groupes de travail appelé '**Ateliers du Forum**' peuvent se réunir en tout lieu du territoire de l'eurométropole, les partenaires de l'Eurométropole leur réservant le meilleur accueil dans leurs locaux respectifs.

Quelle est
la place
du Forum ?

Les plénières



Les **séances plénières** ont lieu **3 ou 4 fois par an**. Elles sont **publiques** et se tiennent généralement en fin d'après-midi pour faciliter la participation du plus grand nombre.

Elles permettent de :

- Examiner et valider le programme de travail proposé par le Bureau ;
- Débattre, amender et voter les avis et contributions proposées par les Ateliers avant transmission au Bureau ;
- Débattre de sujets thématiques mis à l'ordre du jour et demander la contribution des membres ;
- Recevoir des personnalités de l'Eurométropole ou liées à celle-ci.

Comment sont définis les travaux du Forum ?

Le Forum peut être saisi par le Bureau de l'Eurométropole qui souhaite obtenir le point de vue de la société civile sur une étude, un projet, un sujet ou s'auto-saisir d'un dossier sur lequel il estime que l'opinion de la société civile à l'échelle transfrontalière est utile ou nécessaire. Dans les deux cas, le Bureau met en place l'organisation ad hoc qui permet de répondre de la manière la plus efficiente possible à ses missions. Le plus souvent, il s'agit de lancer un Atelier spécifique : celui-ci n'est donc pas systématiquement pérenne.

Une **plateforme en ligne** permet de centraliser les documents et informations nécessaire au suivi et au bon déroulé de des Ateliers du Forum.

**FORUM
Documents partagés**

Quels moyens lui sont attribués ?

L'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai met à disposition du Forum un coordinateur de projet à mi-temps. En qualité d'appui technique, cette personne gère les aspects d'organisation du Forum (bureaux, séances plénières, groupes de travail) et assure la synthèse des réunions pour en favoriser la capitalisation et la valorisation.

L'Eurométropole assure également un soutien financier au Forum en couvrant les dépenses liées aux fonctionnement de l'instance.

À quoi je m'engage ?

En tant que membre du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, je m'engage à :

PARTICIPER

- Prendre part à au moins deux réunions plénières par an ;
- M'impliquer activement dans au moins un groupe de travail en assistant aux réunions programmées en son sein et en s'associant aux travaux qu'il génère ;
- Pour les membres du Bureau : participer régulièrement aux réunions du Bureau ainsi qu'assurer le lien entre les travaux du Forum et ceux de leur instance d'origine (CD MEL, Wapi, Transforum).

POSTURE

- Respecter la loi, le principe de laïcité et les règles de civilité ;
- Respecter l'expression de tous en acceptant la diversité des points de vue ;
- Partager le temps de parole, afin que chaque membre puisse s'exprimer ;
- Ecouter tous ceux qui s'expriment et contribuer à l'animation du débat collectif de façon constructive ;
- Agir dans une démarche d'ouverture et être force de proposition ;
- Rechercher l'intérêt général et non ses intérêts personnels ou sectoriels.

CONTACT
Léa Duhem

lea.duhem@eurometropolis.eu



FORUM

**EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL**
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI